



Ville de Grande-Rivière

108, rue de l'Hôtel-de-Ville
Grande-Rivière (Québec) G0C 1V0

Tél. : (418) 385-2282
Télec. : (418) 385-2290
direction@granderiviere.ca

OFFRE D'EMPLOI

MÉCANICIEN – OUVRIER SPÉCIALISÉ

TYPE DE POSTE

Le poste offert est un poste de remplacement à temps plein d'une durée indéterminée. L'employeur assure toutefois une prestation de travail minimum de 18 semaines.

ENTRÉE EN FONCTION: lundi, le 23 mars 2026

RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité du directeur des Travaux publics, le titulaire du poste est attribué à diverses tâches, notamment:

À l'inspection régulière et à l'exécution des entretiens préventifs des véhicules et des équipements municipaux, et à la communication de toute situation anormale à son supérieur;

À la vérification, l'ajustement, le remplacement et l'entretien des pièces mécaniques, électriques, électroniques et hydrauliques des véhicules lourds et légers, ainsi que des équipements municipaux;

À la tenue à jour des registres d'entretien de chaque véhicule et au suivi d'inventaire des pièces de rechange et des produits pétroliers;

À l'utilisation de divers équipements de soudage et/ou coupe du métal;

À la conduite et à l'opération de tous les véhicules et équipements. Il est responsable de la réception des livraisons par camion au garage municipal. Il peut être appelé à réaliser des travaux divers pour le compte du Service des travaux publics.

EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires ou D.E.P. en mécanique de machinerie lourde ou expérience de travail minimum de 3 ans dans un poste équivalent;

- Maîtrise des techniques de soudage (Arc, gaz, MIG);
- Être détenteur d'un permis de conduire de classe 3 valide serait un atout. Le candidat doit toutefois être capable d'opérer une chargeuse et une rétrocaveuse;

PROFIL

Le candidat recherché doit:

- Avoir l'expérience et les compétences nécessaires pour être opérationnel dès son entrée en poste (sans programme de formation et de supervision sur plusieurs semaines avec un employé spécifiquement attiré à cette fonction)
- Être disponible, polyvalent et doté d'une excellente condition physique;
- Être respectueux de l'autorité, des instances décisionnelles d'une organisation municipale et du matériel qui lui est confié;
- Avoir les aptitudes à travailler en équipe et à communiquer adéquatement avec la clientèle citoyenne;
- Être disposé à suivre les différentes formations offertes par l'employeur et à se conformer aux politiques de la Ville de Grande-Rivière notamment en matière d'éthique et de déontologie des employés municipaux, d'harcèlement psychologique et sexuel dans le milieu de travail et de prévention aux risques psychosociaux.

CONDITIONS SALARIALES

La semaine régulière de travail est de 40 heures. L'horaire de travail est principalement de jour de 7h00 à 16h00. En période hivernale, l'employé peut être assigné, en dehors de cette plage horaire, à certaines tâches relatives au déneigement;

Étant un poste de remplacement non-syndiqué, l'employeur verse une prime de 8 % au taux horaire déterminé par la convention collective en vigueur. En 2026, l'échelle salariale se situe entre 28,98 \$ à 34,15 \$/heure. L'échelon du candidat retenu pourra être ajusté selon son expérience de travail et ses compétences acquises.

COMMENTAIRES

Les candidats intéressés à ce poste devront faire parvenir leur [CURRICULUM VITAE](#), AU PLUS TARD LE **JEUDI 12 MARS 2026 À MIDI**, à l'hôtel de ville de Grande-Rivière, à l'attention de monsieur Kent Moreau, au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville, Grande-Rivière (Québec) G0C 1V0 ou par courriel à l'adresse direction@granderiviere.ca.

Veuillez noter que cet appel de candidature s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. L'usage du masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.